

Extrait du Fédération des Organismes Sociaux CGT

<http://archive.orgasociaux.cgt.fr/spip.php?article3115>

Déclaration FNPOS-CGT A l'INC du 11 Avril 2019

- Nos Professions - MSA -

Date de mise en ligne : mardi 23 avril 2019

Fédération des Organismes Sociaux CGT

On a pressé le citron, va t on jeter la peau ?

Dans deux mois la MSA va adopter un projet pour les années a venir intitulé MSA 2025.

Nous avons pris connaissance des documents transmis aux organisations syndicales pour cette INC.

La FNE présente les salariés « constitutifs de l'ADN de la MSA » (point MSA2025, focus RH).

Comment traduit-elle cette approche dans sa gestion ?

- ▶ Aucune augmentation de salaire (0,4% en trois ans) aboutissant à une perte de pouvoir d'achat de 1 % par an ?
- ▶ Refus de la prime Macron ?
- ▶ Ponction de 11 millions d'euros dans les budgets du personnel, chaque année, pour l'affecter à l'informatique. Et plus encore...

En plus d'une qualité de service irréprochable la MSA envisage de développer de nouvelles activités, d'être la fabrique de services solidaires et de lien pour le monde agricole et rural.

Comment traduit-elle cette approche dans sa gestion ?

- ▶ Des suppressions de postes, en plus de ceux prévus par la COG, afin obtenir de nouveaux gains de productivité pour les affecter aux projets de la MSA dans une « approche de performance globale »

Alors que la DSN est un échec total en MSA faute de moyens, que la situation de nombreuses caisses est dégradée, la MSA poursuit sa fuite en avant avec toujours la même méthode :

Plus de productivité pour les salariés sans aucune reconnaissance ÇA SUFFIT !!

Pour la CGT il faut arrêter les suppressions de postes, il faut embaucher, il faut titulariser les CDD !

Pour la CGT les salaires doivent être augmentés, les dizaines de millions d'euros détournés à d'autres fins restituées au personnel !

Pour appuyer nos propos nous vous remettons 1000 nouvelles signatures sur la pétition demandant l'augmentation de la valeur du point, après les 1300 transmises lors de l'INC du 17 janvier 2019.